

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire - Certificat de capacité d'Orthoptiste

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Unité de formation et de recherches Médecine et techniques médicales Nantes Université - Certificat de capacité d'Orthoptiste	Jury par défaut	Tous les candidats	20	603	74	109	9
Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales Université de Rennes 1 - Certificat de capacité d'Orthoptiste	Jury par défaut	Tous les candidats	16	603	51	91	9
UFR de Médecine - Certificat de capacité d'Orthoptiste	Jury par défaut	Tous les candidats	15	603	46	80	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Appétences pour les formations dans le domaine de la santé

Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.

Compétences scientifiques et capacités d'apprentissage

Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.

Compétences en communication

Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.

Compétences relationnelles et qualités humaines

Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale), s'intéresser à la relation soignant – soigné. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.

Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Unité de formation et de recherches Médecine et techniques médicales Nantes Université - Certificat de capacité d'Orthoptiste :

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie. La formation a pour objectifs :- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ; - L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ; - L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ; - L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ; - L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ; - La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales Université de Rennes 1 - Certificat de capacité d'Orthoptiste :

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie. La formation a pour objectifs :- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ; - L'approche fondamentale

de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ; - L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ; - L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ; - L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ; - La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

UFR de Médecine - Certificat de capacité d'Orthoptiste :

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie. La formation a pour objectifs : - L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ; - L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ; - L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ; - L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ; - L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ; - La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Première sélection sur dossiers suivi d'un entretien pour les dossiers pré-sélectionnés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'entretien oral permet de connaître la personnalité du candidat, ses motivations, et d'évaluer ses qualités d'argumentation et son expression orale.

La présentation du projet professionnel de l'étudiant, son parcours, ses connaissances sur le métier d'orthoptiste ainsi que la formation globale, et sur le domaine de la santé ainsi que sa motivation pour la profession sont les éléments attendus et nécessaires lors de l'entretien oral.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Cursus second degré	Prise en compte des résultats dans toutes les matières avec une attention particulière pour les mathématiques et les sciences.	Notes de 1ère et terminale : une attention particulière sera portée aux notes de Français, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie. Notes des épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique	Essentiel
	cursus études supérieures	Critères identiques élargis aux résultats dans le supérieur.	Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Rigueur, persévérance, autonomie, capacité à progresser.	- Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche Avenir - Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation)	Très important
	Compétences d'expression écrite et orale	Compétences d'expression écrite évaluée via la lettre de motivation et capacités d'expression orale évaluées lors de l'entretien.	- Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Fiche de suivi et Projet de formation motivé (pour les candidats étudiants en réorientation)	Très important

Savoir-être	Qualités humaines et relationnelles	Capacités d'expression évaluées lors de l'entretien oral.	- Appréciations des professeurs sur la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Fiche de suivi et Projet de formation motivé (pour les candidats étudiants en réorientation)	Important
	Compétences organisationnelles	Non évaluées	Non évaluées	Non évaluées
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Actions diverses montrant un intérêt pour le métier d'orthoptiste	les actions diverses montrant la motivation pour une profession de santé seront prises en compte, dont stage(s) réalisé(s) en milieu professionnel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles et engagements dans le domaine de la santé et du social	Actions diverses montrant des engagements dans des activités péri et extra scolaires	- Appréciation des professeurs sur la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Activités et centre d'intérêt	Important

Signature :

Carine BERNAULT,
Président de l'établissement Regroupement Bretagne,
Pays de la Loire et Centre-Val de Loire